



Rapport de gestion Pour le trimestre clos le 28 février 2018

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2017.

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les données et renseignements présentés dans ce rapport de gestion ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations présentement émises et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2017.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 6 avril 2018. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

Énoncés prospectifs et utilisation d'estimations

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables », « Passifs éventuels » et « Événements postérieurs », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2018. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne réfèrent pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels hypothèse, but, conseil, intention, objectif, aperçu et stratégie, ou employer à divers temps, notamment au conditionnel ou au futur, des verbes tels viser, anticiper, croire, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, cibler, s'efforcer, pouvoir ou devoir. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 6 avril 2018 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 6 avril 2018. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables et utiliser des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les soldes comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels.

À moins d'indication contraire aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écartent substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles ainsi que l'occurrence d'épidémies, de pandémies et d'autres risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements substantiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans nos énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur l'entreprise, sa situation financière ou les résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autre opération qui peuvent être annoncés ou peuvent

survenir après le 6 avril 2018. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. En conséquence, la Société ne peut en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

Respect des normes internationales d'information financière

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs tabulaires, sont établis selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »). MTY utilise comme indicateur le bénéfice avant impôts, intérêts sur la dette à long terme et amortissements (« BAIIA ») parce qu'il permet à la direction d'évaluer la performance opérationnelle de la Société.

La Société présente également le chiffre d'affaires des établissements comparables, qui est défini comme le volume comparatif des ventes réalisées par des établissements ouverts depuis au moins treize mois ou acquis il y a plus de treize mois. La croissance du chiffre d'affaires des établissements comparables fournit des renseignements sur la performance comparative des établissements de notre réseau d'une période à l'autre.

De même, la Société se sert du chiffre d'affaires réseau pour évaluer la taille et la performance du réseau des établissements de MTY et comme indice de son potentiel rémunérateur. Le chiffre d'affaires réseau comprend le chiffre d'affaires des établissements existants, celui des établissements ouverts ou fermés pendant la période et, dans le cas des nouveaux concepts acquis, celui qu'ils ont réalisé à compter de la date de clôture de l'opération.

Ces indicateurs financiers sont largement reconnus, mais ils n'ont pas une définition standard au sens des IFRS. Il est donc possible qu'ils ne puissent être comparés à ceux présentés par d'autres sociétés. Ces indicateurs hors IFRS visent à fournir des renseignements additionnels sur la performance de MTY et ils ne devraient pas être considérés isolément ou en lieu et place d'un indicateur calculé conformément aux IFRS.

La Société utilise ces indicateurs pour évaluer la performance de l'entreprise puisqu'ils reflètent ses activités courantes. La direction croit que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société à satisfaire ses obligations de paiement ou en tant qu'outil d'évaluation courant des entreprises du secteur. De la même façon, le chiffre d'affaires des établissements comparables et le chiffre d'affaires réseau fournissent à l'investisseur des renseignements supplémentaires sur la performance du réseau qui n'ont pas d'équivalent sous les IFRS. Ces deux indicateurs interviennent également dans l'établissement de la rémunération incitative à court terme de certains employés.

Points saillants d'événements marquants du trimestre

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition de toutes les participations dans les sociétés à responsabilité limitée CB Franchise Systems LLC et Built Franchise Systems LLC pour une contrepartie totale de 31,0 millions de dollars (24,3 millions \$ US) dont 28,3 millions de dollars (22,3 millions \$ US) ont été réglés comptant. Trois établissements propriétaires et 41 franchises étaient en activité au moment de la clôture.

Entreprise principale

MTY franchise et exploite des établissements de restauration rapide sous les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Au Vieux Duluth Express, Carrefour Oriental, Panini Pizza Pasta, Franx Supreme, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, TCBY, Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, SushiGo, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Fabrika, Van Houtte, Manchu Wok,

Wasabi Grill & Noodle, SenseAsian, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Houston Avenue Bar & Grill, Industria Pizzeria + Bar, Dagwoods Sandwichs et Salades, The Counter Custom Burgers et Built Custom Burgers.

Au 28 février 2018, MTY comptait 5 422 établissements en activité ; 5 343 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 79 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions ainsi qu'en d'autres lieux ou dans des parcs commerciaux, des hôpitaux, des universités et des camions-restaurants. Les enseignes Country Style, La Crémère, Sushi Shop, TacoTime, Tutti Frutti, Valentine, Mr. Sub, ThaiZone, Extreme Pita, Mucho Burrito, Madisons, Houston Avenue Bar & Grill, Industria Pizzeria + Bar, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Blimpie, Cold Stone Creamery, Baja Fresh Mexican Grill, The Counter Custom Burgers et Built Custom Burgers sont surtout établies avec façade sur rue. La Crémère, TCBY et La Diperie sont exploitées essentiellement d'avril à septembre tandis que les autres enseignes le sont en général l'année durant.

MTY a développé plusieurs concepts de restauration rapide. Tiki-Ming (cuisine chinoise) a été sa première enseigne, suivie de Sukiyaki (délices de la table japonaise), Franx Supreme (hot dogs et hamburgers), Panini Pizza Pasta, Chick'n'Chick, Caférama, Carrefour Oriental, Villa Madina, Kim Chi, Vie & Nam, Tandori, O'Burger et Tosto.

D'autres enseignes se sont ajoutées à la suite d'acquisitions successives, soit :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100%	18	—
La Crémère	2001	100%	71	3
Croissant Plus	2002	100%	18	2
Cultures	2003	100%	24	—
Thai Express	Mai 2004	100%	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100%	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100%	91	—
Yogen Früz ^{MC} – droits de franchise exclusifs au Canada ¹⁾	Avril 2006	100%	152	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100%	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100%	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100%	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100%	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100%	117	—
Country Style Food Services Holdings inc.	Mai 2009	100%	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100%	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100%	134	2

¹⁾ Les droits de franchise maîtresse exclusive de Yogen Früz^{MC} au Canada ont été cédés le 1^{er} février 2017.

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Mr. Submarine	Novembre 2011	100%	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100%	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100%	14	—
SushiGo	Juin 2013	100%	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100%	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 March 2015	80% + 20%	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014	90%	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100%	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise perpétuelle	Novembre 2014	100%	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100%	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60% + 40%	13	4
Kahala Brands Itée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100%	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100%	167	16
La Diperie	Décembre 2016	60%	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017	83,25%	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100%	23	4
Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar	Juin 2017	80%	12	—
Dagwoods Sandwichs et Salades	Septembre 2017	100%	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100%	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100%	5	—

MTY détient également une entente exclusive de développement régional avec Restaurant Au Vieux Duluth afin de développer et sous-franchiser les restaurants à service rapide Au Vieux Duluth Express en Ontario et au Québec.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, des ventes de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution des fournisseurs, des droits abandonnés liés à des programmes de cartes-cadeaux, des frais d'administration de tels programmes et des ventes d'autres biens et services aux franchisés; ils comprennent aussi les produits générés par le centre de distribution qui dessert les franchises Valentine et Franx. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage incluent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de préparation de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures et équipements vendus aux franchisés.

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la société comprennent leurs recettes. Les charges des établissements appartenant à la Société comprennent leurs coûts d'exploitation.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. L'usine prépare des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir qui sont vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Les rentrées de l'usine proviennent principalement de la vente de ses produits à des distributeurs et détaillants.

Description d'acquisitions récentes

Le 1^{er} décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition des participations dans les sociétés à responsabilité limitée CB Franchise Systems LLC et Built Franchise Systems LLC pour une contrepartie totale de 31,0 millions de dollars (24,3 millions \$US) dont 28,3 millions de dollars (22,3 millions \$US) comptant. Trois établissements propriétaires et 41 franchises étaient en activité au moment de la clôture. Le réseau compte des établissements aux États-Unis, au Canada, en Arabie Saoudite, au Ghana, en Irlande, au Japon, à Mexico et au Royaume-Uni.

Le 29 septembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait complété l'acquisition des actifs de Dagwoods Sandwichs et Salades. Le prix d'achat s'est élevé à 3,0 millions de dollars, dont 2,6 millions de dollars comptant. À la clôture, 22 établissements étaient en activité, tous situés au Canada.

Le 16 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de Houston Avenue Bar & Grill (« Houston ») et de Industria Pizzeria + Bar (« Industria ») par l'intermédiaire d'une filiale dans laquelle elle détient une participation de 80%. La quote-part de la Société dans la contrepartie payée s'élevait à 16,8 millions de dollars, dont 12,8 millions de dollars comptant. À la clôture, Houston et Industria exploitaient respectivement neuf et trois établissements, tous situés au Canada.

Le 9 juin 2017, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de The Works Gourmet Burger Bistro pour une contrepartie totale de 8,2 millions de dollars, dont 7,1 millions de dollars comptant. À la clôture, 27 établissements étaient en activité, tous situés au Canada.

Le 8 mai 2017, la Société a annoncé qu'elle avait acquis l'actif de Steak Frites St-Paul et de Giorgio Ristorante pour une contrepartie de 0,4 million de dollars dont 0,3 million de dollars comptant. À la clôture, six Giorgio Ristorante et neuf Steak Frites St-Paul étaient exploités. Tous les établissements se trouvent au Canada.

Le 19 avril 2017, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle dans 7687567 Canada inc. (Aliments Lucky 8) pour une contrepartie en trésorerie modique.

Le 9 décembre 2016, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de La Diperie par l'intermédiaire d'une filiale dans laquelle elle détient une participation de 60%. La quote-part de la Société dans la contrepartie s'élevait à 0,9 million de dollars, dont 0,8 million de dollars comptant. À la clôture, La Diperie exploitait cinq établissements au Canada.

Résumé de l'information financière trimestrielle

<i>En milliers de dollars</i>	Trimestres clos en							
	Mai 2016	Août 2016	Novembre 2016	Février 2017	Mai 2017	Août 2017	Novembre 2017	Février 2018
Produits	35 362 \$	52 886 \$	67 707 \$	64 016 \$	69 962 \$	72 372 \$	69 733 \$	63 715 \$
BAIIA¹⁾	12 820 \$	17 953 \$	22 962 \$	16 336 \$	24 595 \$	25 576 \$	27 219 \$	19 912 \$
Résultat net attribuable aux propriétaires	8 335 \$	22 685 \$	15 474 \$	2 015 \$	16 033 \$	12 035 \$	19 424 \$	45 332 \$
Résultat global attribuable aux propriétaires	8 266 \$	16 900 \$	23 567 \$	(1 192) \$	20 145 \$	(14 344) \$	29 138 \$	43 852 \$
Par action	0,44 \$	1,13 \$	0,75 \$	0,09 \$	0,75 \$	0,56 \$	0,91 \$	2,12 \$
Par action, dilué	0,44 \$	1,13 \$	0,75 \$	0,09 \$	0,75 \$	0,56 \$	0,91 \$	2,12 \$

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 11.

Note sur l'information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, en l'occurrence, le Canada et les États-Unis d'Amérique. Ces zones géographiques sont chacune gérées par leur chef de l'exploitation respectif, à qui les responsables d'enseigne rendent compte des résultats de leurs établissements.

Résultats d'exploitation pour le trimestre clos le 28 février 2018

Produits

Au premier trimestre de l'exercice 2018, les produits d'exploitation totaux de la Société ont diminué pour s'établir 63,7 millions de dollars comparativement à 64,0 millions de dollars l'année précédente. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2018 (millions \$)	28 février 2017 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	25,0	25,0	0%
	Établissements propriétaires	5,9	4,9	21%
	Transformation des aliments	3,7	3,3	13%
	Transactions intersociétés	(0,7)	(0,5)	S.O.
Total Canada		33,9	32,7	4%
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	24,1	23,3	3%
	Établissements propriétaires	5,8	8,1	(29%)
	Transactions intersociétés	(0,1)	(0,1)	S.O.
Total États-Unis/International		29,8	31,3	(5%)
Produits d'exploitation totaux		63,7	64,0	(0%)

Analyse des produits du secteur Canada

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés au Canada sont demeurés stables en 2018. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, premier trimestre 2017	25,0
Augmentation des flux de rentrées récurrents	1,9
Augmentation des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	0,2
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et de location	(2,2)
Autres variations accessoires	0,1
Produits, premier trimestre 2018	25,0

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société se sont accrus de 21% pour s'établir à 5,9 millions de dollars pour la période. L'augmentation est principalement attribuable aux ventes réalisées par les quatre établissements propriétaires de l'enseigne The Works Gourmet Burger Bistro, acquise au troisième trimestre de l'exercice 2017.

Les produits de l'usine de transformation des aliments se sont accrus de 13% en 2018, principalement en raison de l'ajout continu de nouvelles gammes de produits.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Comme l'indique le tableau de la page précédente, les produits des franchises situées aux États-Unis se sont accrus de 3%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, premier trimestre 2017	23,3
Augmentation des flux de rentrées récurrents	1,0
Diminution des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	(0,4)
Augmentation des produits de la vente de fournitures et de services aux franchisés	0,3
Augmentation des droits abandonnés liés à des programmes de cartes-cadeaux	1,0
Incidence des fluctuations du change	(1,5)
Autres variations accessoires	0,4
Produits, premier trimestre 2018	24,1

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 29% pour s'établir à 5,8 millions de dollars pour le trimestre, ceci en raison du franchisage des établissements les plus rentables et de l'acquisition d'établissements au chiffre d'affaires inférieur.

Coût des ventes et autres charges d'exploitation

Au premier trimestre de l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont diminué de 8% pour s'établir à 43,8 millions de dollars comparativement à 47,6 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2018	28 février 2017	Variation
		(millions \$)	(millions \$)	
Canada	Activités reliées aux franchises	11,9	13,6	(13%)
	Établissements propriétaires	6,0	5,0	19%
	Transformation des aliments	3,3	3,0	11%
	Transactions intersociétés	(0,8)	(0,6)	S.O.
Total Canada		20,4	21,0	(3%)
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	15,7	16,7	(6%)
	Établissements propriétaires	7,7	9,9	(22%)
	Transactions intersociétés	(0,0)	(0,0)	S.O.
Total États-Unis/International		23,4	26,6	(12%)
Coût total des ventes et autres charges d'exploitation		43,8	47,7	(8%)

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges attribuables aux activités de franchisage ont diminué de 1,7 million de dollars ou 13% par rapport à la même période de l'exercice 2017. Cette baisse découle principalement d'une diminution du nombre de projets clés en main, dont les produits ont suivi la même pente, ainsi que d'une diminution des frais de résiliation de contrats de location. La réduction des charges opérationnelles a été partiellement amoindrie par une hausse des salaires et avantages sociaux rattachée aux acquisitions réalisées en 2017 ainsi que par une augmentation des honoraires professionnels. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, la Société a engagé des frais supplémentaires non récurrents d'environ 0,8 million de dollars dans le cadre de l'acquisition de Groupe Restaurants Invescor inc., dont la clôture a eu lieu le 1^{er} mars 2018.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société et à l'usine de transformation des aliments ont évolué de pair avec les produits afférents.

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur États-Unis/International

Au premier trimestre, les charges de la Société relatives à l'exploitation de franchises aux États-Unis ont diminué de 1,0 million de dollars ou 6% par rapport à la même période de l'exercice 2017. L'économie découle essentiellement d'une diminution des charges salariales et honoraires professionnels, de même que de l'incidence positive des fluctuations du change d'une période à l'autre.

Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 22% pendant la même période par rapport au premier trimestre 2017, de pair avec les produits de ces établissements.

Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 28 février 2018		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	33,9	29,8	63,7
Charges	20,4	23,4	43,8
BAIIA ¹⁾	13,5	6,4	19,9
BAIIA en tant que pourcentage des produits	40%	21%	31%

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 28 février 2017		
	Canada	États-Unis/International	Total
Produits	32,7	31,3	64,0
Charges	21,0	26,6	47,7
BAIIA ¹⁾	11,6	4,7	16,3
BAIIA en tant que pourcentage des produits	35%	15%	26%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 11.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 28 février 2018				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	49,1	11,7	3,7	(0,8)	63,7
Charges	27,6	13,7	3,3	(0,8)	43,8
BAIIA ¹⁾	21,5	(2,0)	0,4	—	19,9
BAIIA en% des produits	43%	S.O.	11%	S.O.	31%

<i>(En millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 28 février 2017				
	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	48,3	13,0	3,3	(0,6)	64,0
Charges	30,3	14,9	3,0	(0,6)	47,7
BAIIA ¹⁾	17,9	(1,9)	0,3	—	16,3
BAIIA en% des produits	37%	S.O.	9%	S.O.	26%

¹⁾ Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 11.

Le BAIIA total s'établissait à 19,9 millions de dollars pour le trimestre clos le 28 février 2018, une hausse de 22% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Canada est à la source de 68% du BAIIA total tandis que les activités du secteur États-Unis/International ont procuré 48% de l'augmentation totale.

L'augmentation du BAIIA du secteur Canada au premier trimestre de l'exercice 2018 par rapport à la même période de l'exercice précédent découle principalement des acquisitions réalisées pendant le trimestre.

Le BAIIA du secteur États-Unis/International s'est accru substantiellement malgré la faiblesse du dollar américain au premier trimestre 2018, un facteur qui a un effet préjudiciable sur la valeur du BAIIA généré aux États-Unis et à l'International après sa conversion en dollars canadiens, notre monnaie de présentation.

Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de The Counter Custom Burgers et de Built Custom Burgers.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 28 février 2018, le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires s'est accru pour s'établir à 45,3 millions de dollars ou 2,12 \$ par action (2,12 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 2,0 millions de dollars ou 0,09 \$ par action (0,09 \$ par action sur une base diluée) pour la même période de l'exercice précédent.

Un rajustement de taux d'imposition américain estimatif utilisé pour calculer la charge d'impôt différé a eu une incidence positive sur le résultat. Abstraction faite de l'incidence de ce rajustement non récurrent, le résultat net attribuable aux propriétaires aurait été de 9,1 millions de dollars ou 0,42 \$ par action (0,42 \$ par action sur une base diluée).

Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(En milliers de dollars)</i>	Période close le 28 février 2018	Période close le 28 février 2017
Bénéfice avant impôt	11 885	2 116
Amortissement – immobilisations corporelles	536	986
Amortissement – immobilisations incorporelles	5 062	5 554
Intérêts sur la dette à long terme	2 447	2 701
Perte de change	40	5 365
Produits d'intérêts	(145)	(100)
Perte à la réévaluation d'un passif financier comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat	96	—
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9)	(286)
BAIIA	19 912	16 336

Autres produits et charges

L'écart important au niveau du change découle de l'incidence de la fluctuation des taux de change sur la réévaluation d'un prêt consenti à l'une des filiales de la Société qui n'est plus réévalué à l'état des résultats.

La cession de plusieurs établissements propriétaires dans le secteur États-Unis au cours de l'exercice 2017 et la faiblesse du dollar américain au premier trimestre de l'exercice 2018 ont entraîné une réduction marquée de l'amortissement des immobilisations corporelles.

Obligations contractuelles et dette à long terme

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minimaux des contrats de location qui ne font pas l'objet d'un contrat de sous-location :

Période	(En milliers de dollars) Dette à long terme ¹⁾	Engagements de location nets	Obligations contractuelles totales
12 mois se terminant en février 2019	5 326	11 340	16 666
12 mois se terminant en février 2020	7 783	10 587	18 370
12 mois se terminant en février 2021	7 339	10 002	17 341
12 mois se terminant en février 2022	265 530	9 190	274 720
12 mois se terminant en février 2023	4 195	6 961	11 156
Solde des engagements après 2023	22	14 382	14 404
	290 195	62 462	352 657

¹⁾ Les soldes présentés sont les montants totaux payables à échéance et ils ne sont donc pas actualisés. Pour connaître les engagements totaux, veuillez vous reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 28 février 2018.

La dette à long terme comprend des prêts à terme portant intérêt relatifs à l'acquisition de Kahala Brands Itée et de BF Acquisition Holdings, LLC, des billets à ordre liés à l'acquisition de Houston et d'Industria, des options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle, des retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

Pour les avances en dollars américains, la Société peut opter pour un taux d'intérêt fondé sur le taux de base américain (5,00% au 28 février 2018; 4,75% au 30 novembre 2017) et majoré d'au plus 2,00%, ou pour un taux fondé sur le LIBOR, majoré d'au plus 3,00%. Pour les avances en dollars canadiens, la Société peut opter pour un taux d'intérêt fondé sur le taux directeur canadien tel qu'établi par la Banque Toronto-Dominion du Canada (4,45% au 28 février 2018; 4,20% au 30 novembre 2017) et majoré d'au plus 2,00%, ou pour un taux fondé sur celui des acceptations bancaires (le « Canadian Dollar Offered Rate » ou « taux CDOR »), majoré d'au plus 3,00%.

Liquidités et ressources financières

Au 28 février 2018, l'encaisse totalisait 40,8 millions de dollars, une baisse de 15,6 millions de dollars depuis la fin de l'exercice 2017 qui s'explique principalement par le paiement en espèces de la contrepartie relative à l'acquisition de The Counter Custom Burgers et de Built Custom Burgers, le 1^{er} décembre 2017.

Au cours du premier trimestre, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes s'élevant à 3,2 millions de dollars. Ces paiements n'ont pas eu d'incidence notable sur la position de trésorerie de la Société étant donné les forts flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 13,0 millions de dollars pour le premier trimestre, comparativement à 16,8 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2017. Si l'on exclut la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, les charges d'impôt sur le résultat et les charges d'intérêts payées, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 20,3 millions de dollars, comparativement à 17,1 millions de dollars en 2017, ce qui représente une augmentation de 19%. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du BAIIA expliquée plus haut.

Au 28 février 2018, une somme de 265 522 \$ (210 522 \$ au 30 novembre 2017) avait été tirée sur la facilité de crédit renouvelable, dont la limite autorisée est de 305 000 \$ (305 000 \$ au 30 novembre 2017).

La facilité comporte les engagements financiers suivants :

- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00 du 21 juillet 2017 au 20 juillet 2018, puis inférieur à 3,00 : 1,00 par la suite.
- Le ratio de couverture des frais fixes doit être de 1,25 : 1,00 en tout temps.

L'accord de crédit renferme par ailleurs diverses restrictions sur les distributions et l'utilisation du produit de la cession d'actifs qui ne devraient pas avoir d'incidence sur la Société pendant le terme de l'accord.

La ligne de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, son solde étant dû le 21 juillet 2021, date d'échéance de la facilité.

À la fin du trimestre, la Société respectait les engagements souscrits dans l'accord de crédit.

À court terme, la direction continuera d'ouvrir de nouveaux établissements qui seront financés par de nouveaux franchisés. MTY poursuivra ses démarches en vue de vendre certains des établissements qu'elle exploite actuellement et recherchera de nouvelles occasions d'acquérir d'autres entreprises de services alimentaires.

Situation financière

Les débiteurs s'élevaient à 32,7 millions de dollars à la fin du trimestre, comparativement à 34,2 millions de dollars à la fin du premier trimestre 2017. La diminution est associée à l'échelonnement des recettes.

Au 28 février 2018, la Société avait versé d'avance une somme de 51,9 millions de dollars à un agent des transferts dans le cadre de l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor inc., dont la clôture a eu lieu le 1^{er} mars 2018.

Les immobilisations incorporelles se sont accrues de 18,6 millions de dollars à la suite de l'acquisition de The Counter Custom Burgers et de Built Custom Burgers au cours du trimestre. Cette hausse a été partiellement amoindrie par l'incidence des fluctuations du change et par les charges d'amortissement comptabilisées pendant le trimestre.

Les créiteurs et charges à payer, qui s'élevaient à 57,6 millions de dollars au 30 novembre 2017, s'établissaient à 56,0 millions de dollars au 28 février 2018. La baisse de 1,6 million de dollars est attribuable à l'échelonnement des paiements en trésorerie aux fournisseurs.

Les provisions, qui comprennent des montants rattachés à l'issue possible de litiges et différends, à la fermeture d'établissements et aux passifs de cartes-cadeaux, sont passées de 75,3 millions de dollars au 30 novembre 2017, à 79,7 millions de dollars au 28 février 2018. L'augmentation découle principalement de la croissance saisonnière des achats de cartes-cadeaux.

La dette à long terme s'est accrue de 58,2 millions de dollars. La hausse est attribuable à un tirage de 55,0 millions de dollars effectué sur la facilité de crédit de la Société en prévision de l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor inc. et à la retenue payable relativement à l'acquisition de The Counter Custom Burgers et de Built Custom Burgers.

Les soldes d'impôt différé ont été réévalués au cours du trimestre en utilisant le nouveau taux d'imposition fédéral prévu par la loi américaine, qui est passé de 35% à 21%. Il s'ensuit une baisse de 36,3 millions de dollars du passif d'impôt net de la Société. Cette économie nette d'impôt est estimée sur la base de notre analyse initiale de la « *Tax Cuts and Job Act* » et, comme tenu de la complexité de cette loi, cette estimation pourrait être rajustée lorsque des directives d'interprétation plus élaborées sont publiées.

D'autres renseignements sur les éléments ci-dessus de l'état de la situation financière figurent dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 28 février 2018.

Capital-actions

La Société n'a émis ou racheté aucune action au cours du premier trimestre de l'exercice 2018.

Renseignements sur les établissements

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des bénéfices inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue.

	Nombre d'établissements	
	28 février 2018	28 février 2017
Franchises à l'ouverture de la période	5 402	5 599
Établissements propriétaires à l'ouverture de l'exercice		
Canada	29	31
États-Unis	38	51
Ouverts durant la période	61	48
Fermés durant la période	(152)	(108)
Acquis durant la période	44	5
Réduction consécutive à la vente de Yogen Früz	-	(99)
Total à la fin de la période	5 422	5 527
Franchises à la fin de la période	5 343	5 451
Établissements propriétaires à la fin de la période		
Canada	36	34
États-Unis	43	42
Total à la fin de la période	5 422	5 527

Hormis les établissements acquis, la Société a ouvert 61 établissements (22 au Canada, 26 aux États-Unis et 13 à l'International) et en a fermé 152 (58 au Canada, 72 aux États-Unis et 22 à l'International) au cours du premier trimestre de l'exercice 2018.

Trois nouveaux établissements Thaï Express ont été ouverts aux États-Unis, ce qui en fait quatre au total, et plusieurs établissements additionnels seront ouverts au cours des prochains mois, le rythme des nouvelles ouvertures s'accéléralant.

La réduction nette de 91 établissements découle de nombreux facteurs dont la restructuration des propriétés par leurs bailleurs, des pressions concurrentielles, l'expiration des contrats de location et la fermeture d'établissements non performants. Étant donné les rigueurs de l'hiver et les faibles dépenses de consommation qui suivent la période des Fêtes, le premier trimestre présente généralement un fort taux de fermetures dans le réseau MTY. Ce sont surtout les établissements qui offrent des friandises glacées ou sandwiches et café qui sont affectés.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements fermés en 2018 s'élevait à environ 25 100 \$, tandis que le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements ouverts pendant la même période s'élevait à environ 28 700 \$.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires réseau :

Type d'emplacement	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	28 février 2018		Trimestre clos le	
	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017
Centre commercial et foire alimentaire				
de tour à bureaux	23%	24%	28%	31%
Façade sur rue	48%	48%	56%	53%
Forme non traditionnelle	29%	28%	16%	16%

La répartition géographique des établissements de MTY et de leur chiffre d'affaires réseau sont les suivants :

Situation géographique	% des établissements au		% du chiffre d'affaires réseau	
	28 février		Trimestre clos le	
	2018	2017	28 février 2018	28 février 2017
Ontario	17%	17%	15%	13%
Québec et est du Canada	18%	15%	20%	20%
Ouest du Canada	10%	10%	11%	11%
Californie	8%	8%	13%	11%
Reste des États-Unis	38%	40%	33%	36%
International	9%	10%	8%	9%

Aux États-Unis, la Californie est le seul État à procurer plus de 5% du chiffre d'affaires réseau. La Floride occupe la seconde place avec 4% du chiffre d'affaires réseau de MTY.

Au premier trimestre de l'exercice 2018, les restaurants décontractés ont généré environ 11% du chiffre d'affaires réseau tandis que les restaurants décontractés à service rapide et les restaurants-minute généraient le reste. On s'attend à ce que cette proportion augmente substantiellement au second trimestre 2018, suite à l'acquisition de Groupe Restaurants Imvescor inc.

Chiffre d'affaires réseau

Au premier trimestre 2018, le chiffre d'affaires des établissements du réseau MTY s'est élevé à 542,5 millions de dollars, une hausse de 4% par rapport au premier trimestre 2017. Cette hausse se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires (millions \$)
Chiffre d'affaires déclaré – Premier trimestre de l'exercice 2017	519,2
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises en 2017	21,6
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises en 2018	26,9
Diminution nette découlant de la vente du réseau Yogen Früz	(2,2)
Augmentation nette attribuable aux établissements ouverts au cours des 15 derniers mois	17,2
Diminution nette attribuable aux établissements fermés au cours des 15 derniers mois	(25,1)
Incidence de la croissance du chiffre d'affaires d'établissements comparables	3,5
Incidence cumulative de la fluctuation des changes	(13,6)
Autres variations accessoires	(5,0)
Chiffre d'affaires déclaré – Premier trimestre de l'exercice 2018	542,5

Pour le premier trimestre 2018, le chiffre d'affaires réseau s'est chiffré à 542,5 millions de dollars comparativement à 519,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2017. Les acquisitions

réalisées en 2017 et en 2018 ont été les principaux moteurs de la croissance du chiffre d'affaires. La force relative du dollar canadien au premier trimestre a eu une incidence négative se chiffrant à 13,6 millions de dollars, tandis que les ouvertures et fermetures d'établissements au cours des 15 derniers mois ont occasionné un recul net de 7,9 millions.

Seul concept à générer actuellement plus de 10% du chiffre d'affaires réseau, Cold Stone Creamery compte pour environ 22% des ventes totales du réseau MTY au premier trimestre 2018. Les enseignes Thai Express, TacoTime et Baja Fresh Mexican Grill sont respectivement les deuxième, troisième et quatrième plus importantes enseignes sur le plan des ventes, générant chacune moins de 10% du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements appartenant à la Société et les établissements franchisés, mais exclut celles réalisées par le centre de distribution ou par l'usine de transformation des aliments. Le chiffre d'affaires réseau libellé dans une devise étrangère est converti en dollars canadiens aux fins de présentation; il est donc tributaire des fluctuations des taux de change.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Le chiffre d'affaires d'établissements comparables au trimestre clos le 28 février 2018 est supérieur de 0,7% à celui de la même période de l'exercice 2017, poursuivant ainsi la tendance amorcée à la fin de l'exercice 2017.

La croissance du chiffre d'affaires d'établissements comparables se répartit comme suit dans les secteurs d'activités de MTY :

Région	Trimestre clos le 28 février 2018
Canada	+0,8%
États-Unis	+0,7%
International	-0,2%
Total	+0,7%

Au cours du trimestre, le chiffre d'affaires des établissements comparables canadiens s'est accru de 0,8% et des données positives sont rapportées depuis maintenant neuf mois. L'Alberta fait état d'une amélioration prometteuse, mais continue d'éprouver des difficultés. La Saskatchewan subit les affres d'une économie plus fragile et de l'entrée en vigueur d'une nouvelle taxe sur les repas au troisième trimestre 2017. Le Québec et la Colombie-Britannique ont tous deux maintenu l'élan pris l'an dernier et affichent des résultats positifs. La performance des établissements de l'Ontario sera étroitement surveillée après la brusque augmentation du salaire minimum qui a forcé la plupart des franchisés à hausser certains de leurs prix. Pour le trimestre, l'Ontario a affiché une augmentation du chiffre d'affaires de 2,1%.

Aux États-Unis, la Californie, le plus important marché du réseau, faisait part de données positives pour le trimestre, mais quelques-uns de nos marchés plus petits étaient confrontés à certains défis.

La direction s'attend à ce que la concurrence continue à s'intensifier en 2018, tant sur le marché canadien que sur le marché américain et tant du point de vue des prix que de celui de l'offre. Des hausses importantes du salaire minimum dans certaines régions pourraient apporter des changements dans l'industrie et l'on ne peut présumer de la réaction des consommateurs à ces changements pour l'instant. Les restaurants sont aussi confrontés à une concurrence de plus en plus féroce et diversifiée, notamment de la part des détaillants et des commanditaires d'offres du type « *Grab & Go* » et des boîtes de prêt-à-cuisiner.

Des conditions météorologiques inhabituelles en Amérique du Nord ont eu un effet préjudiciable sur la Société et continuent de l'affecter de façons auxquelles on ne s'attendait pas. Le mois de mars a été particulièrement éprouvant à cet égard dans certaines régions des États-Unis où l'on a observé des baisses

marquées des ventes qui ont conduit à un chiffre d'affaires des établissements comparables négatif pour cette période.

Bien que le climat économique actuel et le niveau de confiance des consommateurs semblent favorables pour le moment, la volatilité des prix des produits de base et des devises a une incidence très importante sur les taux d'emploi et le revenu disponible des clients de MTY, ce qui soulève des incertitudes pour l'avenir. Les résultats des négociations portant sur l'ALENA pourraient aussi avoir des conséquences qui ne peuvent être prévues dans l'immédiat.

Options sur actions

Aucune option sur action n'a été attribuée pendant le trimestre. Au 28 février 2018, 200 000 options sur actions étaient en circulation, mais aucune ne pouvait être exercée.

Événements postérieurs

Réalisation du regroupement avec Imvescor

Le 1^{er} mars 2018, la Société a annoncé qu'elle avait complété un regroupement final avec Groupe Restaurants Imvescor inc. (« Imvescor »). Les anciens actionnaires d'Imvescor ont reçu dans l'ensemble 4,10 \$ par action ordinaire, ce qui représente une contrepartie totale d'environ 247,0 millions de dollars. La contrepartie sera réglée pour environ 80% en actions et le solde comptant; l'opération fera l'objet des conditions de clôture usuelles.

Acquisition des actifs de Grabbagreen^{MD}

Le 16 mars 2018, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a fait l'acquisition des actifs de Grabbagreen^{MD} pour une contrepartie totale de 3,4 millions de dollars (2,7 millions \$ US) dont 3,1 millions de dollars (2,4 millions \$ US) réglés à la clôture.

Acquisition des actifs de Timothy's World Coffee^{MD} et de Mmmuffins^{MD}

Le 4 avril 2018, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a fait l'acquisition des actifs de Timothy's World Coffee^{MD} et de Mmmuffins^{MD} pour une contrepartie totale de 1,7 million de dollars dont 1,2 millions de dollars réglés à la clôture.

Saisonnalité

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité constitue un facteur important de la variation trimestrielle de ses résultats. Le chiffre d'affaires réseau varie de façon saisonnière. En janvier et février, les ventes sont historiquement inférieures à la moyenne en raison du climat; elles sont historiquement supérieures à la moyenne de mai à août. Étant donné l'ajout de Cold Stone Creamery, actuellement la plus importante enseigne du réseau MTY et une enseigne particulièrement touchée par la saisonnalité, on s'attend à ce que ce profil s'accroisse. Cette situation découle d'un achalandage accru dans les établissements qui ont façade sur rue, des ventes des établissements exploités seulement en été et de l'évolution des ventes des établissements situés dans des centres commerciaux. Les ventes des établissements situés dans des centres commerciaux sont également supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

Passifs éventuels

La Société est partie à des poursuites, litiges et différends relatifs à ses activités commerciales actuelles dont l'issue ne peut être établie. La direction estime que ces poursuites, litiges et différends n'auront pas de conséquences significatives sur les états financiers de la Société.

Garantie

La Société a fourni une sûreté à l'égard de certains contrats de location auxquels elle n'est pas le preneur, pour un montant cumulatif de 4,0 millions de dollars (30 novembre 2017 - 1,4 million de dollars).

Risques et incertitudes

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à retirer du marché des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses ventes et de ses profits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui ne préfèrent pas ce nouveau concept et son menu ; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer les ventes nécessaires pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est assujéti au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

Arrangements hors bilan

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux membres de la haute direction au cours de l'exercice indiqué :

	28 février 2018	28 février 2017
	\$	\$
Avantages à court terme	384	365
Rémunération à base d'actions	155	—
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	12	12
Rémunération totale des principaux dirigeants	551	377

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, le chef de l'exploitation, le chef de la direction financière et le chef de l'exploitation pour les États-Unis. La rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction est établie par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des tendances du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son chef de la direction, qui contrôle 23% des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants susmentionnés. Le tableau suivant présente leur rémunération totale :

	28 février 2018	28 février 2017
	\$	\$
Avantages à court terme	192	182
Total de la rémunération des personnes liées aux principaux dirigeants	192	182

Modifications comptables futures

Plusieurs nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 28 février 2018 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IFRS 9, Instruments financiers	Juillet 2014	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Mai 2014	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRS 16, Contrats de location	Janvier 2016	1 ^{er} décembre 2019	En évaluation
IFRIC 22 Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	Décembre 2016	1 ^{er} décembre 2018	En évaluation
IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux	Juin 2017	1 ^{er} décembre 2019	En évaluation

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* et IFRIC 9, *Réexamen de dérivés incorporés*. La norme comporte des dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et au modèle général de comptabilité de couverture. L'IASB a terminé son projet visant à remplacer IAS 39 par étapes, étoffant IFRS 9 chaque fois qu'une étape était franchie. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence concernant la comptabilité de couverture de juste valeur dans le cas du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille ; cette phase du projet a été dissociée du projet IFRS 9 étant donné le caractère à plus long terme du projet de macro-couvertures qui, suivant la procédure officielle, en est actuellement au stade du document de travail. En conséquence, l'exception prévue par IAS 39 à l'égard de la couverture de juste valeur dans le cas de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers continue de s'appliquer.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Cette nouvelle norme prescrit le traitement comptable et la présentation des produits des activités ordinaires découlant de tout contrat avec les clients. La norme IFRS 15 pose comme principe fondamental que l'entité comptabilise les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et au montant de la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. IFRS 15 comprend également un ensemble unifié d'obligations d'information en vertu desquelles une entité doit fournir de l'information détaillée quant à la nature, au montant, au calendrier et au degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats de l'entité avec des clients.

Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des clarifications d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec les clients, ainsi que deux approches pour comptabiliser les produits : à un moment précis ou de façon progressive. Ce modèle comporte une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si des produits sont comptabilisés, et à quel montant et à quel moment ils le sont. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés ou sur le moment de leur comptabilisation. Les clarifications d'IFRS 15 fournissent des indications supplémentaires à l'égard de l'analyse en cinq étapes, de la transition et de l'application de la norme aux licences de propriété intellectuelle.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle détaillé pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. La norme a préséance sur IAS 17, *Contrats de location*, et les indications interprétatives qui l'accompagnent. Des changements importants sont apportés à la comptabilité du preneur, la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple étant éliminée, tandis que l'actif lié au droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions à l'égard de la location à court terme et de la location d'actifs de faible valeur). À l'opposé, IFRS 16 n'apporte pas de changements significatifs au traitement comptable exigé des bailleurs. IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a aussi été appliquée.

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22 qui fournit une interprétation sur la façon de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en devises, IAS 21. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie à l'avance pour les contrats libellés en devises étrangères. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou du produit connexe. Cette interprétation donne des indications sur le moment où un paiement ou un encaissement unique est effectué, ainsi que sur les situations où des paiements ou des encaissements multiples sont effectués et vise à réduire la diversité dans la pratique. Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

IFRIC 23 clarifie la comptabilisation des incertitudes dans l'impôt sur le résultat.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés. Bien que l'étendue de leur incidence n'ait pas encore été établie, la Société s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 16 apporte des changements importants à son état consolidé des résultats et à son état consolidé de la situation financière.

Risque lié à l'environnement économique

Les activités de la Société sont tributaires de nombreux aspects d'un environnement économique sain qui vont des dépenses de consommation soutenues propres à promouvoir les ventes jusqu'à l'accessibilité au crédit nécessaire pour financer les franchisés et la Société. À la lumière des récentes tourmentes qui ont touché l'économie, le crédit et les marchés financiers, la rentabilité de la Société et le cours de ses actions ne sont pas à l'abri de revers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que la récession qui traverse actuellement les provinces où elle fait affaire aura une incidence sur l'industrie de la restauration rapide. Cependant, la direction juge que la situation économique actuelle n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de solides flux de trésorerie ; 2) pendant une période de ralentissement économique, les établissements de restauration rapide sont une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur.

Instruments financiers et exposition au risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Le tableau qui suit présente le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers :

Au 28 février 2018

<i>(En milliers de dollars)</i>	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	40 810	—	40 810	40 810
Débiteurs	32 683	—	32 683	32 683
Prêts à recevoir	7 687	—	7 687	7 687
Dépôts	58 398	—	58 398	58 398
	139 578	—	139 578	139 578
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	—	56 025	56 025	56 025
Dettes à long terme ¹⁾	—	277 870	277 870	279 874
	—	333 895	333 895	335 899

¹⁾ À l'exclusion des billets à ordre et des obligations de rachat des participations ne donnant pas le contrôle.

Au 30 novembre 2017

<i>(En milliers de dollars)</i>	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	56 453	—	56 453	56 453
Débiteurs	34 151	—	34 151	34 151
Prêts à recevoir	5 926	—	5 926	5 926
Dépôts	1 692	—	1 692	1 692
	98 222	—	98 222	98 222
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	—	57 555	57 555	57 555
Dette à long terme ¹⁾	—	219 739	219 739	221 889
	—	277 294	277 294	279 444

¹⁾ Y compris la tranche à court terme de la dette à long terme.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou intrants qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

- *Trésorerie, débiteurs, dépôts, créditeurs et charges à payer* – La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- *Prêts à recevoir* – Les prêts à recevoir portent généralement intérêt aux taux du marché; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.
- *Dette à long terme* – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Billets à ordre

La Société a émis, au titre de sa contrepartie d'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, des billets à ordre en faveur des vendeurs et des actionnaires minoritaires de 10220396 Canada inc. Ces billets à ordre, remboursables en juin 2019 et en juin 2022, comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur les bénéfices futurs. Ces billets à ordre sont comptabilisés à la juste valeur et sont réévalués de façon récurrente.

Une réévaluation de la juste valeur nulle a été constatée à l'égard des billets à ordre pour le trimestre clos le 28 février 2018 (2017 – néant).

Obligations à l'égard de participations ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc., à la demande de l'actionnaire concerné. L'option peut être exercée en tout temps depuis le 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. En conséquence, la Société a comptabilisé une obligation à la juste valeur.

Une réévaluation de la juste valeur nulle (2017 – néant) a été comptabilisée à l'égard de cette obligation relative à une participation ne donnant pas le contrôle.

De pair avec l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, la Société a conclu un accord à l'effet d'acquérir la participation ne donnant pas le contrôle de 10220396 Canada inc. en juin 2022. La contrepartie à payer pour cette acquisition sera fondée sur les bénéfices futurs. En conséquence, la Société a comptabilisé une obligation à la juste valeur.

Une réévaluation de la juste valeur nulle (2017 – néant) a été comptabilisée à l'égard de cette obligation relative à une participation ne donnant pas le contrôle.

Hierarchie des justes valeurs au 28 février 2018

(En milliers de dollars)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs financiers			
Billets à ordre relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar	—	—	5 427
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	2 132
Passifs financiers	—	—	7 559

Hierarchie des justes valeurs au 30 novembre 2017

(En milliers de dollars)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs financiers			
Billets à ordre relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar	—	—	5 436
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	2 027
Passifs financiers	—	—	7 463

Politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 28 février 2018.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les montants figurant à l'état consolidé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour créances douteuses, que la direction de la Société estime en fonction de l'expérience passée et de son analyse de la situation particulière de la contrepartie. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité pour les raisons suivantes :

- Sauf pour ce qui est des montants à recevoir d'établissements à l'étranger, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration du risque de crédit.

- La Société inscrit une provision pour créances douteuses lorsque la direction estime que les montants que la Société devrait recouvrer sont inférieurs au montant réel du débiteur.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est limité du fait que la Société investit ses liquidités excédentaires dans des instruments financiers de première qualité, auprès de contreparties solvables.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir est semblable à celui lié aux débiteurs. Une provision pour créances douteuses s'élevant à 1,4 million de dollars (2017 – 1,2 million de dollars) est actuellement comptabilisée à l'égard de prêts à recevoir.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. C'est principalement par le biais de ses établissements à l'étranger, dont les ventes sont libellées en monnaies étrangères, que la Société est exposée au risque de change. Les établissements de la Société situés à l'étranger et aux États-Unis utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis.

Le risque associé aux fluctuations du taux de change du dollar américain est jugé minimal puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Le bénéfice net aux États-Unis pour le trimestre totalise 39,0 millions de dollars canadiens (2017 – 1,0 million de dollars canadiens). Une variation de 5% des taux de change donnerait lieu à un profit ou à une perte de 2,0 millions de dollars canadiens (2017 – néant) pour la Société.

Au 28 février 2018, les instruments financiers de la Société suivants étaient libellés en devises :

	28 février 2018		30 novembre 2017	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
<i>(En milliers de dollars)</i>				
Actifs financiers				
Trésorerie	21 710	27 808	38 389	49 476
Débiteurs	11 870	15 204	10 842	13 974
Passifs financiers				
Créditeurs	13 409	17 176	14 917	19 225
Partie d'une retenue incluse dans l'impôt exigible	8 994	11 520	8 994	11 592
Dette à long terme	10 073	12 903	7 690	9 911
Actifs financiers nets	1 104	1 413	17 630	22 722

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des variations de la valeur de ses instruments financiers engendrées par la fluctuation des taux d'intérêt. Elle est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs, pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, contractée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité de crédit porte intérêt à taux variables et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait varier de façon importante. Une somme d'environ 265,5 millions de dollars avait été tirée sur la facilité de crédit au 28 février 2018 (2017 – 210,5 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 2,6 millions de dollars par année (2017 – 2,1 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers ; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société conserve des facilités de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 28 février 2018, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée d'une limite de 305 millions de dollars pour s'assurer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de cette facilité sont décrites à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société au 28 février 2018.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 février 2018 :

<i>(En milliers de dollars)</i>	Flux de					Par la suite
	Valeur comptable	trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	56 025	56 025	56 025	—	—	—
Dette à long terme	285 429	290 195	5 222	104	7 783	277 086
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	S.O.	323	47	48	94	134
	341 454	346 543	61 294	152	7 877	277 220

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période visée.

Aperçu

À très court terme, le premier objectif de la direction consistera à continuer d'obtenir un chiffre d'affaires d'établissements comparables positif en créant plus d'innovation, en misant sur la qualité du service à la clientèle dans chacun de ses établissements et en optimisant la valeur offerte à sa clientèle.

La direction s'attachera également à l'intégration des enseignes récemment acquises. Ces acquisitions réalisées, MTY se trouve en bonne position pour étendre ses activités au Canada et aux États-Unis et notamment, assurer l'expansion de ses enseignes canadiennes aux États-Unis.

L'industrie de la restauration rapide demeurera exigeante et la direction estime qu'en mettant l'accent sur l'offre alimentaire, la constance et l'ambiance, les restaurants de MTY se tailleront une plus forte position pour faire face aux défis. Considérant le contexte concurrentiel rigoureux où plus de restaurants s'affrontent

pour accaparer les dollars d'une consommation discrétionnaire limitée, chaque concept doit préserver et améliorer la pertinence de son offre aux consommateurs.

La direction continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements aux concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de MTY.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour garantir que cette information soit colligée puis communiquée efficacement à la direction de la Société de sorte que celle-ci puisse prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, elle ne peut fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPC ») au 28 février 2018 fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales, leur sont communiquées pendant la période de préparation des documents d'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière d'établir et de maintenir un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de même que la direction ont conclu que les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière n'étaient pas efficaces au 31 août 2017 en raison d'une faiblesse importante au niveau de ses contrôles internes à l'égard de la comptabilisation d'opérations complexes et inhabituelles, incluant la comptabilisation de la répartition du prix d'achat suite à l'acquisition d'entreprises. Le processus d'examen de la Société a permis que des erreurs dans le calcul de la juste valeur du passif des cartes-cadeaux ne soient pas détectées, ce qui a entraîné une inexactitude importante dans certains éléments de produits et de charges postérieurs à l'acquisition de Kahala en 2016. De plus, du point de vue des contrôles internes, l'intégration des acquisitions d'entreprises n'était pas complétée au 28 février 2018. Dès lors, les contrôles internes ne permettaient pas de pleinement identifier, évaluer et résoudre des risques ayant une incidence importante sur les états financiers ou sur l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La direction poursuit l'exécution de son programme de remédiation visant à corriger ces faiblesses importantes identifiées dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière. Elle a doté le service d'audit interne de ressources et d'outils additionnels pour tester et évaluer l'environnement de contrôle des entreprises existantes et nouvellement acquises et a fait appel à une aide extérieure pour la révision de certains champs de l'environnement de contrôle, dans le but de développer un plan d'action adéquat centré sur les déficiences les plus susceptibles de causer des inexactitudes importantes. La direction a pris certaines mesures pour commencer à corriger les faiblesses importantes identifiées, notamment la mise en place de nouveaux

contrôles à l'égard des procédures d'examen entourant les transactions complexes et des évaluations effectuées par des tiers spécialistes. Les contrôles ont été exécutés pendant le trimestre; cependant, ils n'ont pas été complètement testés. Les faiblesses importantes ne peuvent être considérées comme corrigées tant que les mesures correctives n'ont pas été testées pendant une période suffisante et la direction, par des tests, est venue à la conclusion que les contrôles mis en place sont efficaces.

Malgré l'évaluation présente des mesures correctives décrites ci-dessus, le chef de la direction et le chef de la direction financière, de même que la direction, sont d'avis que les états financiers inclus au présent rapport présentent à tous égards importants la situation financière, les résultats d'exploitation, la position de trésorerie et les flux de trésorerie de la Société pour les périodes visées conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de même que la direction, après évaluation, sont venus à la conclusion qu'à leur connaissance, au 28 février 2018, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui ait eu ou soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Limites des contrôles et procédures

Les membres de la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, estiment que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière, si bien conçus et appliqués qu'ils soient, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue que les objectifs des systèmes de contrôles sont atteints. De plus, la conception d'un système de contrôles doit refléter le fait qu'il existe des contraintes sur le plan des ressources et que les bénéfices des contrôles doivent être évalués en fonction de leurs coûts. Étant donné les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôles, aucun ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes de contrôle et cas de fraude, s'il en est à l'intérieur de la Société, sont prévenus ou détectés. Ces limites inhérentes comprennent que le jugement des faits lors d'une prise de décision peut être faussé et qu'un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. En outre, les contrôles peuvent être contournés par les actes individuels de certaines personnes, par collusion entre deux ou plusieurs personnes, ou par dérogation non autorisée au contrôle. La conception d'un système de surveillance des contrôles est aussi fondée en partie sur certaines hypothèses à l'égard de la possibilité d'événements futurs et rien ne peut garantir que le système conçu parviendra à atteindre les objectifs qui lui ont été fixés dans toutes les conditions éventuelles futures.

En conséquence, étant donné les limites inhérentes à un système de contrôle efficace, des inexactitudes dues à l'erreur ou à la fraude peuvent survenir et ne pas être détectées.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui se rattachent aux activités des sociétés acquises récemment, soit Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante (acquises le 8 mai 2017), The Works Gourmet Burger Bistro (acquise le 9 juin 2017), Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar (acquises le 16 juin 2017), Dagwoods Sandwichs et Salades (acquise le 29 septembre 2017) ainsi que The Counter Custom Burgers et Built Custom Burgers (acquises le 1^{er} décembre 2017).

Pourcentage de Groupe d'alimentation MTY inc.	Dagwoods Sandwichs et Salades	The Counter Custom Burgers et Built Custom Burgers	Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	The Works Gourmet Burger Bistro	Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar
Actif de la Société	0%	0%	2%	1%	2%
Actif courant	0%	2%	0%	1%	2%
Actif non courant	0%	0%	2%	1%	2%
Passif courant	0%	0%	0%	5%	0%
Passif à long terme	0%	0%	0%	0%	2%
Produits	0%	2%	0%	3%	1%
Résultat net	0%	2%	0%	1%	2%

La direction de la Société, avec la participation du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour la période close le 28 février 2018, ces entités ad hoc représentent 0% de l'actif courant de la Société, 0% de son actif non courant, 0% de son passif courant, 0% de son passif à long terme, 2% de ses produits et 0% de son résultat net.

(signé) « Stanley Ma »

Stanley Ma
Chef de la direction

(signé) « Eric Lefebvre »

Éric Lefebvre, CPA, CA, MBA
Chef de la direction financière